

**N°16-05-35**

L'an deux mil seize, le lundi 9 mai à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 28 avril 2016.

**Présents :**

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; CRETON S. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

**Absents excusés :**

Messieurs DUWAT A. ; FRANQUE G.A. ; BRUGGEMAN M.

**Absents :**

Messieurs LHEUREUX M. ; GARENAUX M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; GALLET J.M.

Monsieur Sylvain LEFEBVRE est élu secrétaire.

**OBJET : BUDGET ANNEXE "LUTTE CONTRE LES INONDATIONS" - PRESENTATION DU  
COMPTE DE GESTION 2015 – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
2015 – AFFECTATION DU RESULTAT**

**Rapporteur : Jacques BACQUET**

Le conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent ; après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

1. lui donne acte de la présentation du compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi

:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	818 212,05 €	525 895,04 €	0,00 €	525 895,04 €	818 212,05 €
Part affectée à investiss	525 895,04 €				525 895,04 €	
Opérations de l'exercice	6 067,01 €	0,00 €	0,00 €	525 895,04 €		519 828,03 €
Totaux	531 962,05 €	818 212,05 €	525 895,04 €	525 895,04 €	1 051 790,08 €	1 338 040,08 €
Résultat de clôture		286 250,00 €				286 250,00 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		0,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES		0,00 €			
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement					

2. constate les identités de valeur avec des indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
5. décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

286 250,00 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
286 250,00 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Président se retire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTE** les dispositions énoncées ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,

